

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

Création d'une plate forme de conservation et de fumage des produits halieutiques :

Le Ministre Agadazi rend heureuse 400 femmes de Katanga ^{P.6}

Guichet unique pour le commerce extérieur au Togo :

SEGUCE-TOGO lance les phases 2 et 3 du projet

Recherche de 500.000 signatures pour un référendum :

Voilà Pourquoi le Projet de la CNSC-Togo va échouer ^{P.6}

De la confusion de convictions à la transhumance politique :

Alphonse Kpogo se trouve un nouvel abri ^{P.6}



La table d'honneur au lancement...



L'honorable Alphonse Kpogo

CAP 2015 et déjà des cloches dissonantes :

Adjamagbo et Fabre vibrent en opposition de phase



Mme Adjamagbo



Jean-Pierre Fabre

Energie électrique et infrastructures au Togo:
Le plan directeur du développement des infrastructures d'Energie Electrique validé ^{P.6}

Présidentielle 2015 :

**Que vaut un candidat "unique de l'opposition", contesté par le CAR, l'ADDI, OBUTS et autres ?
Me Agboyibor qualifie Fabre d'agitateur** ^{P.3}

Santé :
Le Togo a une couverture vaccinale optimale ^{P.4}

TOGO CELLULAIRE



DÉCOUVRER CE QUE VEUT DIRE HAUT DÉBIT
INTERNET / MAIL / TÉLÉPHONIE / VIDÉO / PHOTO / MUSIQUE / MMS / TÉLÉCHARGEMENT...



NOUVEAUX FORFAITS

Nom du forfait	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Semaine	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 3 Mois
Volume	20 Mo	80 Mo	300 Mo	1 Go	3 Go	5 Go	10 Go
Coût	200F	500F	1 500F	5 000F	10 000F	15 000F	35 000F
Validité	1 jour	1 jour	7 jours	30 jours	30 jours	30 jours	90 jours

- Le forfait est cumulable en volume et en durée de validité.
- Le cumul de la durée de validité est plafonné à 12 mois.
- A la date de fin de validité, le volume restant n'est pas reporté.



LE LEADER

service client:888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2008



© TOGO CELLULAIRE / OCTOBRE 2014

Présidentielle 2015 :

Que vaut un candidat "unique de l'opposition", contesté par le CAR, l'ADDI, OBUTS et autres ?

ME AGBOYIBOR QUALIFIE FABRE D'AGITATEUR

Il y a de cela une semaine que 8 partis et particules ont désigné un candidat en leur nom pour la présidentielle de 2015, en la personne de Jean-Pierre Fabre.



Jean-Pierre Fabre (ANC)

Il s'agit de l'Alliance Nationale pour le Changement de Jean - Pierre Fabre, la Convention Démocratique des Peuples Africains(CDPA), le Mouvement des Républicains Centristes (MRC), le Nouvel Engagement Togolais (NET), le Parti Démocratique Panafricain(PDP), le parti socialiste pour le Renouveau (PSR), Santé du peuple, et l'Union démocratique et Socialiste du Togo (UDS-Togo).

Cette désignation a été faite à l'issu de 3 mois d'un conclave durant lequel le CAR (Comité d'action pour le Renouveau) et l'ADDI (l'Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral) ont l'un après l'autre claqué la porte.

En dépit de cette situation les 8 ont pompeusement baptisé leur candidat, candidat unique de l'opposition.

Mais alors, tous les togolais, ainsi que les observateurs de la scène politique togolaise se demandent ce



Prof Aimé Gogué (ADDI)

que vaut un candidat unique de l'opposition contesté par le CAR, l'ADDI, l'OBUTS, le MCD et autres qui se réclament tous de l'opposition ?

A priori, il vaut ce qu'il vaut lui-même et non ce que vaut l'opposition. Certains ont même ironisé en parlant plutôt de candidat unique mais c'est Kampatib Nagbandja de l'ADDI, partenaire de l'ANC à



Me Apévon Dodzi (CAR)

l'Assemblée Nationale qui a indiqué le chemin de Fabre et compagnie en déclarant que Fabre n'est qu'un candidat commun.

" Il est impossible d'appeler le candidat choisi par le conclave, " candidat unique de l'opposition ". Il s'agit d'un candidat commun à un groupe de partis qui se sont mis d'accord sur une plate forme appelée CAP 2015 ", a-t-il déclaré.



Agbéyomé Kodjo (OBUTS)

Et à Agboyibor d'enfoncer le clou en qualifiant Fabre d'agitateur, car pour lui la situation togolaise ressemble à un marécage et il faudrait la clarifier mais Fabre lui s'agite et trouble davantage l'eau. Ce qui est sûr, Fabre ne représente pas grand-chose de plus que ce qu'il représente lui-même malgré son titre de " candidat unique de l'opposition ".

Qui des 7 autres partis peuvent lui fournir, 50.000 voix ? Aucun, pas même le PDP qui a un député.

Et puis, il faut reconnaître qu'après l'UNIR, c'est le CAR ou encore l'UFC qui on plus d'assise nationale. Aucun candidat dit de l'opposition ne peut se passer d'eux s'il veut vraiment approcher au moins les 30% des voix.

Et puis dans tout ça ou met-on le parti des Togolais de l'autre Olympio, ainsi que les autres candidats déclarés ou potentiels ? Ce n'est pas sur la voix du parti au pouvoir qu'ils vont grignoter.

Jean-Pierre Fabre, candidat unique de l'opposition vaut ce qu'il est et il doit falloir qu'il descende de son piédestal pour avoir plus d'égard aux autres responsables des partis de l'opposition avant de prétendre arborer le titre de candidat unique.

La Rédaction

Me Agboyibo pris en flagrant délit de mensonge sur rfi

L'APG A ENVISAGÉ DES REFORMES MAIS IL N'EST MENTIONNÉ NUL PART LA LIMITATION DE MANDAT

Dans une interview diffusé sur radio France Internationale hier, le président d'honneur du comité d'action pour le renouveau (CAR) Me Yaovi Agboyibo s'est prononcé entre autres sur la situation au Burkina - Faso, la corrélation avec le Togo, les candidatures au sein de l'opposition dont la sienne mais aussi et surtout la question des réformes constitutionnelles et institutionnelles au Togo.

Il a affirmé que ce qui s'est passé récemment au Burkina-Faso, aura

des répercussions au Togo sans pouvoir expliquer ou démontrer sa thèse alors que les questions sont différentes dans les deux pays.

Sur les candidatures au sein de l'opposition Me Agboyibo a feint de ne pas être intéressé, mais ça se sentait, il en avait bel et bien envie.

C'est pourquoi, il a plutôt chargé son challenger, Jean-Pierre Fabre qu'il a taxé d'agitateur alors " qu'on est dans un marécage ".

Mais là où le bât blesse vraiment c'est que Me Agboyibo a dit



Me Apollinaire Yawovi Agboyibo

ou annoncé quelques choses de l'Apport Politique Global (APG) qui n'existe pas en réalité dans ledit texte d'accord. Et alors ça s'appelle mensonge en termes clairs.

En effet, il a affirmé que la limitation de mandat est inscrite dans l'APG alors que c'est bien faux. Certes l'APG a envisagé des réformes, mais il n'est mentionné nulle part la limitation de mandat. La situation est d'autant plus aggravante, lorsqu'on sait que Me Agboyibo juriste et politicien ne devrait pas confondre l'esprit et le texte.

En outre ayant été le premier Ministre du gouvernement d'union nationale chargé de la mise en

œuvre de l'APG, qu'est ce qu'il a pu faire pour qu'il en soit ainsi c'est-à-dire 8 ans après on parle de l'APG encore ?

N'est-ce pas que dernièrement c'est lui qui accusait les extrémistes de l'UFC de l'époque notamment les Jean-Pierre Fabre et compagnie d'avoir empêché par leur actes de sabotage la mise en œuvre des recommandations de l'APG ?

C'est bien facile d'accuser mais qu'est-ce-que chacun a fait pour qu'il en soit ainsi ? L'avenir nous édifiera.

'Lire à la page 4, l'intégralité de l'entretien.

L'Eveil de la Nation

CAP 2015 et déjà des cloches dissonantes :

Adjamagbo et Fabre vibrent en opposition de phase

Le CAP 2015 va lutter pour les réformes principalement. C'est ce que semble dire Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson, secrétaire général de la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA) membre de combat pour une alternance politique en 2015 (CAP 2015).

Alors que Jean-Pierre Fabre Président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) candidat désigné du CAP 2015 pour la présidentielle de 2015 pense plutôt qu'il faudrait commencer la mobilisation en vue de la victoire en 2015. Cette situation prouve sans risque de se tromper que moins d'une semaine après la création de la coalition " CAP 2015 " des cloches dissonantes résonnent déjà au sein du groupe.

La CDPA et l'ANC pas sur la même longueur d'ondes parce que Fabre contesté ou démenti par Adjamagbo.

En effet, reçu lundi chez nos confrères de Kanal FM, Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson a expliqué qu'il



Mme Brigitte Adjamagbo (CDPA)

est question de tout faire pour réaligner les réformes politiques pour " mettre ce pays sur les rails de la démocratie ".

Pendant ce temps Fabre lui pense plutôt repartir en campagne à l'intérieur du pays.

Alors on attend de voir si les nouveaux alliés sont déjà au bord du divorce ?

Mais ce qui est sûr, à travers CAP 2015, Fabre n'a cherché qu'un coup médiatique pour paraître avoir l'op-



Jean-Pierre Fabre (ANC)

position derrière lui. Et lorsqu'on sait qu'au Togo et particulièrement au sein de l'opposition, c'est une tradition que les alliances se font et se défont aisément, on peut s'attendre à tout.

Ce ne sont pas feu Djobo Boukari ou les anciens premiers ministres Koffigoh, Edem Kodjo et Agboyibo qui nous démentiront.

Alors le peuple croise les doigts et attend de voir.

Kpélafia Biva

Pour vos annonces, publicités, reportages et communiqués contactez le 22 46 57 87/ 90 03 17 74

Interview d'Apollinaire Yawovi Agboyibo, Président d'honneur du CAR :

" Le monde entier se réjouit du départ de Blaise du pouvoir, c'est incontestablement une bonne nouvelle pour les Togolais "

Le président d'honneur du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), Apollinaire Yawovi Agboyibo était ce jeudi, l'invité de Radio France International (RFI). L'homme était appelé à se prononcer sur les événements du Burkina Faso et sur la chute et la fuite de Blaise Compaoré du pays après un mouvement populaire.

Pour Apollinaire Yawovi Agboyibo, il n'était pas " sain " que le Président Blaise ait cherché à modifier la constitution pour rester au pouvoir. " Le monde entier se réjouit du départ de Blaise du pouvoir, c'est incontestablement une bonne nouvelle pour les Togolais. Il faut quand même que la république ait une raison de vivre ", a-t-il décoché et d'appeler le Président Faure Gnassingbé du Togo à être à " l'écoute de son peuple " et des " événements qui se passent partout sur le continent et ailleurs ". L'intégralité de l'entretien !

Bonjour M. Agboyibo, comment avez-vous accueilli les événements du Burkina Faso ?

J'ai eu à côtoyer le Président Blaise, j'avoue que c'est un homme de grande qualité mais il a surestimé les limites de ses qualités personnelles parce que ses qualités ne suffisent pas à elles seules pour bâtir un Etat. Il faut qu'on ait en place un système d'une bonne gouvernance.

Pour une bonne gouvernance faut-il l'alternance ?

Oui, parce qu'après tant d'années passées à la tête de l'Etat burkinabè, ce n'était pas sain que le Président Blaise ait cherché à modifier la constitution pour pouvoir rester.

Le départ de Blaise Compaoré du pouvoir est-il une bonne ou une mauvaise nouvelle pour le Togo ?



Me Apollinaire Yawovi Agboyibo

Le monde entier se réjouit du départ de Blaise du pouvoir, c'est incontestablement une bonne nouvelle pour les Togolais. Il faut quand même que la république ait une raison de vivre. On ne doit pas vivre dans une République comme dans une monarchie et ce qui se passait

au Burkina Faso s'assimile davantage à une monarchie.

Alors du côté du pouvoir chez vous on dit que le Togo n'a rien à avoir avec le Burkina Faso, que depuis 2003, il n'y a plus de limitation du nombre de mandats présidentiels.

Ce n'est pas une question de texte, c'est une question de besoins des citoyens. Nous avons été à Ouaga en 2006, un accord a été signé. Cet accord contient un certain nombre de prescriptions dont celle concernant la limitation de mandat. Donc que ce soit au Burkina ou au Togo, la nécessité de limiter le mandat présidentiel s'impose à tous.

L'Accord politique globale signé entre le pouvoir et l'opposition togolaise en 2006 prévoyait la limitation du nombre de mandats présidentiels ?

Oui, c'était un des points importants des réformes à appliquer.

Dans les faits cet accord n'a jamais été appliqué alors ?

Oui, en fait il y a eu trop d'hésitations mais jusqu'à présent, ce n'est pas fait. C'est dommage et je suis de ceux qui déplorent quotidiennement le fait que l'on continue à traîner et je crois que dans toutes les couches sociales du pays, tout le monde s'attend à ce qu'on tire les conséquences de ce qui s'est passé au Burkina Faso pour procéder aux réformes.

Est-ce qu'en pratique ce qui s'est

passé au Burkina change les conditions de l'élection présidentielle au Togo ou pas ?

Apollinaire Yawovi Agboyibo : Ah oui, on sait qu'il y a un certain nombre de réformes à opérer avant toute élection. Toutes les tendances de l'opposition réclament cela et le pouvoir en est conscient. Je ne vois pas comment on peut y déroger en étant à la tête d'un Etat qui entend être pris au sérieux.

Mais ça ne peut pas empêcher le Président Faure Gnassingbé d'être candidat à l'élection présidentielle pour un 3e mandat !

Apollinaire Yawovi Agboyibo : C'est trop tôt de dire que le Président Faure ne va pas tirer des leçons de ce qui s'est passé au Burkina. Le Président Faure sait qu'il y a une nécessité d'être à l'écoute de son peuple et d'être à l'écoute des événements qui se passent partout sur le continent et ailleurs.

Moi je suis de ceux qui sont convaincus que ce qui s'est passé au Burkina va changer les données avant les élections présidentielles de 2015.

Source : Afreepress

SANTÉ : LE TOGO A UNE COUVERTURE VACCINALE OPTIMALE

Le Premier ministre, Arthème Ahoomey-Zunu, a participé en début de semaine à la 64e session du Comité régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Cotonou. Interrogé sur place par le Journal de l'OMS concernant la couverture vaccinale au Togo, M. Ahoomey-Zunu souligne que les progrès réalisés ont pour corollaire la réduction des maladies évitables comme la fièvre jaune ou l'hépatite B. Concernant la polio, aucun cas n'a été signalé depuis 4 ans.

Journal de l'OMS : Quelle est la situation de la couverture vaccinale au Togo ?

Arthème Ahoomey-Zunu : Au Togo, grâce à la mise en œuvre de l'approche " Atteindre Chaque District " (ACD) pour le renforcement du Programme Elargi de Vaccination (PEV) de routine avec l'appui des partenaires qui a pris en compte les cinq volets suivant :

- la planification,
- les stratégies pour atteindre les populations cibles y compris la stratégie avancée,
- le monitoring pour action,
- la supervision formative et
- la communication.

Nous pouvons nous réjouir d'avoir pu maintenir les couvertures vaccinales des 3 doses du vaccin pentavalent et du vaccin anti-rougeoleux à des niveaux supérieurs à 70% au cours des trois dernières années.

Les progrès réalisés ont eu pour corollaire la réduction des maladies évitables par la vaccination, notamment la rougeole dont les cas suspects et les décès ont été réduits respectivement de 62% et de 94% entre 2001 et 2013.

Au Togo, aucun cas de poliomyélite n'est notifié au cours des 4 dernières années. Toutefois des campagnes de vaccination contre la poliomyélite sont organisées couplées avec l'ad-



Le Premier ministre avec Margaret Chan, directrice générale de l'OMS mercredi dernier à Cotonou, Bénin.

ministration de la vitamine A et le déparasitage à l'albendazole de façon synchronisée avec les pays de la région en vue d'atteindre son éradication.

La dernière campagne de vaccination contre la poliomyélite a pris fin dimanche 2 novembre 2014.

Dans le cadre de la réduction de la mortalité infantile juvénile et grâce à l'appui technique et financier des partenaires, le Togo a introduit de nouveaux vaccins à son Programme Elargi de Vaccination :

- le vaccin anti-amaril (fièvre jaune) en

2004,

- le vaccin contre l'hépatite B et l'haemophilus influenza en 2008,

- Le vaccin contre le rotavirus et les infections à pneumocoque en 2014.

Journal de l'OMS : Comment votre pays prépare-t-il la mise en œuvre du Plan stratégique régional pour la vaccination 2014-2020 ?

Arthème Ahoomey-Zunu : Dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique 2014-2020, le Togo a procédé à la révision des différents documents normatifs pour la vaccination comme le plan Pluriannuel Complet, la prise en compte des stratégies proposées dans le Plan National de Développement sanitaires (PNDS).

Un plaidoyer en faveur de l'aug-

mentation du financement de la vaccination est en cours de réalisation et prend en compte tous les acteurs de la vaccination (partenaires, société civile, communauté)

Le Togo se prépare également dans les prochains jours à démarrer la vaccination contre la méningite.

Tirant les leçons de la mise en œuvre du plan stratégique 2009-2013, le Togo poursuivra le renforcement des capacités de son système de santé en vue de maintenir voire améliorer les indicateurs liés à la vaccination.

Journal de l'OMS : Quelles sont les mesures urgentes à mettre en place dans chaque pays en vue de renforcer et augmenter la couverture vaccinale ?

Arthème Ahoomey-Zunu : Elles peuvent se résumer ainsi :

- Promouvoir la stratégie "Atteindre Chaque District " (ACD)
- Garantir l'accès universel aux nouveaux vaccins
- Accroître le financement viable de la vaccination
- Intégrer la vaccination dans les plans nationaux de santé
- Favoriser le partenariat pour la santé
- Renforcer la qualité des données
- Renforcer les capacités des différents acteurs
- Améliorer la sécurité et la réglementation des vaccins puis
- Promouvoir la recherche et l'innovation en matière de vaccination

Source : republicoftogo.com



COMMUNIQUE

Togotelecom

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'A PARTIR DE CE JOUR, LES ESPACES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOE ET KARA RESTENT OUVERTS A LA CLIENTELE DE 12H A 14H 30MN DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 08H A 13H LES SAMEDIS.

TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.

LA DIRECTION GENERALE

Guichet unique pour le commerce extérieur au Togo : SEGUCE-TOGO lance les phases 2 et 3 du projet

Les phases 2 et 3 du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (GUCE) ont été lancées le jeudi 6 novembre à Lomé. C'était au cours d'une cérémonie officielle à laquelle ont pris part le Secrétaire Général du ministère de Commerce et chargé du secteur privé, M. Bamana Baroma, représentant pour la circonstance la ministre, ainsi que les responsables des sociétés portuaires, des responsables administratifs et chefs traditionnels.

Ce lancement qui rentre dans le cadre des innovations et de la modernisation des activités portuaires, a pour objectif de rassurer le public sur le bon déroulement du projet et la réussite opérationnelle de la phase 1.

La phase 2 est relative au dégroupage de BL, au transfert et dépotage de conteneurs en MAD et au traitement de véhicules, des transferts vers les parcs

de recadrer les recettes de la douane, du port autonome de Lomé, des impôts, afin d'aller vers plus de transparence économique. Il a salué les efforts du gouvernement qui permettent à l'économie togolaise de s'adapter aux variations du temps et de la modernité car comme l'a dit Charles Darwin, " ce n'est pas l'espèce la plus forte qui survie mais c'est celle qui s'adapte aux changements ".

Rappelons que le Guichet unique est une plate forme web dématérialisée, accessible 24h/24 et reliant entre eux tous les acteurs intervenant dans les opérations de commerce international.

Il offre les avantages de disposer des données sécurisées, des procédures simplifiées, de la dématérialisation des formalités, d'un environnement compétitif favorable, d'une réduction des coûts et délais de réalisation,



Vue partielle de l'assistance...

disposition de toutes les structures abonnées.

Puis après, l'arrivée du navire. A ce stade, l'autorité portuaire a reçu du GUCE la prévision d'escale du navire. Elle indique l'arrivée et le départ de la rade, et

constats de vu à quai (VAQ) des marchandises. il enregistre la fin des opérations de déchargement.

Et après, le Bon à délivrer commercial (BAD). Le transitaire se porte réclamateur des marchandises pour le compte de l'importateur chez le consignataire, qui lui remet le Bon à Délivrer (BAD) dans le GUCE.

On a ensuite, la déclaration en douane (BAED). Ici, la déclaration est saisie dans Sydonia par le commissionnaire agréé en douane. L'avis d'enregistrement de la déclaration en douane est transmis au GUCE au moment de sa validation et de sa liquidation dans Sydonia.

Vient après, l'émission des factures. A ce niveau, les lignes de facturation des structures émettrices représentées dans le GUCE sont générées automatiquement dans le Document de frais unique (DFU). Les factures sont complétées, vérifiées et émises par chacune des structures émettrices. Le transitaire reçoit une notification par e mail à la validation. Les 2 banques reçoivent instantanément le fichier comportant l'ensemble des factures.

On en vient ensuite au paiement du DFU. Pour ce faire, le transitaire paie son DFU à l'une des caisses UTB ou ECOBANK. Il peut donner les instructions de règlement depuis son bureau. La banque notifie le GUCE du paiement du DFU.

Ainsi s'opère l'identification du transporteur (BACT). Le transitaire identifie le transporteur ainsi que le véhicule autorisés à prendre livraison, et à pénétrer dans les installations portuaires via le Bon à charger Transporteur (BACT).

Enfin on assiste à la sortie des marchandises (BAS). Le Bon à sortir est généré automatiquement par le GUCE dès que les conditions requises sont réunies : VAQ+BAD+BAED+DFU payé+BACT. Un message est automatiquement envoyé au manutentionnaire l'autorisant ainsi à délivrer les marchandises au transporteur. Le manutentionnaire délivre les marchandises après contrôle du BAS et transmet le constat d'enlèvement.

Un dernier contrôle sera réalisé dans le GUCE par les agents de la douane et du PAL aux postes de sortie.

Armand



La table d'honneur au lancement de la 2ème et 3ème phase du GUCE du Togo.

et sorties et la phase 3 aux trafics VRAC et conventionnel.

Les deux étapes restantes sont la phase d'hydrocarbures et de l'export de conteneur conventionnel. Soulignons que la première étape était relative à l'import des conteneurs.

M. Bamana a, au nom de la ministre Léguzim-Balouki, exprimé sa gratitude au Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, pour l'aboutissement de cette phase du Guichet qui n'a jamais manqué de son attention avisée. Il a indiqué que le Guichet unique reste une réponse aux attentes fortes des acteurs du commerce extérieur. Selon lui, ce projet participe de la relance économique dans le cadre de réformes engagé par le gouvernement et qui est récemment reconnu par le rapport "Doing Business".

Le directeur général de SEGUCE-TOGO, M. Olivier LEDERER, a expliqué qu'il s'agit

d'une chaîne logistique plus efficace, d'une automatisation des procédures, d'un passage des marchandises accéléré et des relations transparentes entre les acteurs.

Les étapes du traitement d'une importation maritime dans le guichet unique est le suivant :

D'abord, la prévision d'escale. A ce niveau, le représentant de l'armateur du navire se connecte au GUCE et y crée l'escale du navire attendu au port de Lomé. Il y indique les caractéristiques du navire, les données générales, le manutentionnaire et agents maritimes concernés, les ports d'escale, les dates de desserte et les postes à quai.

Ensuite, l'annonce de la marchandise. Ici, l'agent consignataire transmet au GUCE le manifeste des marchandises à décharger. Il demande l'envoi vers Sydonia qui confirme l'intégration. Le GUCE met le document à

confirme l'arrivée à quai.

Viens après le constat de déchargement (VAQ). Ici, au fur et à mesure des opérations de déchargement, le manutentionnaire transmet vers le Guce les



Des autorités traditionnelles présentes lors de la cérémonie.

Energie électrique et infrastructures au Togo: Le plan directeur du développement des infrastructures d'Energie Electrique validé

Sensible aux soucis liés à la production et la distribution de l'énergie, le secteur des mines et de l'énergie du pays s'est lancé le défi d'éviter les problèmes de délestage et de satisfaire la population togolaise, même dans les hameaux les plus reculés. C'est à cet effet que des cadres d'échanges s'initient non seulement pour faire l'état des lieux de la couverture énergétique, mais aussi, ceux des infrastructures qui existent depuis et qui sont dans un état vétuste.

Pour permettre donc une fourniture qualitative et quantitative de l'énergie électrique sur toute l'étendue du territoire, il s'est tenu le Jeudi 06 Novembre dernier à Lomé, un atelier national de validation du plan de développement des infrastructures d'Energie Electrique au Togo.

Cette rencontre, qui a réuni le représentant du ministre des mines et de l'énergie, le Directeur Général de la CEET, le représentant de l'Agence Française de Développement au Togo (AFD), sans oublier les différents partenaires techniques et financiers du projet, se situe dans le cadre de la présentation des conclusions du travail du consultant international du cabinet d'audit SNC-LAVALIN, par rapport aux études qu'il a eu à mener sur le terrain.

L'objectif est de permettre aux participants à cet atelier d'apporter des améliorations à l'élaboration du document provisoire qui sera validé à



Dr Gnané Djétéli, DG de la CEET

travers des échanges.

Les difficultés liées à la couverture énergétique ont conduit, M. Claude Cohen, chargé de projet du cabinet SNC-LAVALIN, à identifier sur le terrain les travaux qu'il reste à faire. Il fallait aussi estimer la consommation en électricité dans les différents secteurs du pays, tout en apportant des solutions techniques et pratiques. Il est question de faire une prévision sur la demande en matière d'énergie électrique dans un futur proche. Par rapport aux infrastructures du réseau, il faudrait envisager la rénovation, d'autant plus que les besoins énergétiques sont susceptibles d'augmenter. Ce travail de terrain consistait également à faire une évaluation économique du projet, tout simplement pour permettre une viabilité financière dans le temps. Une fois donc adopté,

le plan aura besoin de deux années pour se mettre en place.

M. Djétéli Gnané, Directeur Général de la CEET a, dans son intervention, émis le souhait qu'à l'issue de cette rencontre, qu'il en ressort un document final à la hauteur des défis du pays.

Le Directeur de l'énergie, représentant le ministre des mines et de l'énergie, M. NOUPOKOU Dammipi, a estimé que l'élaboration de ce plan de développement des infrastructures d'énergie électrique permettra de poser de nouveaux jalons dans la redynamisation du secteur.

Notons que pour l'élaboration de ce plan, ce projet a bénéficié de l'assistance financière de l'Agence Française de développement et d'autres partenaires financiers.

Moudjib (Stagiaire)

Création d'une plate forme de conservation et de fumage des produits halieutiques :

LE MINISTRE AGADAZI REND HEUREUSE 400 FEMMES DE KATANGA

Le Ministre de l'Agriculture de l'élevage et de la pêche, le Col. Ouro-Koura Agadazi toujours au front, vient de rendre heureuses les femmes fumeuses de poissons du village de Katanga au Sud-Est de la zone portuaire de Lomé.

poissons fumés à deux tonnes par jours et de poissons cuits à 600 Kg par jour.

Selon le ministre, la plateforme permettra d'améliorer significativement la qualité des produits de fumage et aussi de répondre aux



Le Col Ouro-Koura Agadazi, MAEP

En effet, le ministre vient de mettre en place une plate forme moderne de transformation des produits halieutiques en faveurs des transformatrices des poissons de Katanga. Il s'agit d'un projet du programme d'appui au secteur agricole (PASA) d'un montant de 9 millions et demi de nos francs qui vise à augmenter la capacité de la production de

normes internationales de transformations mais aussi dans le respect de l'environnement des normes sanitaires.

Tout ceci participe donc à améliorer les conditions de vies et de travail des femmes de Katanga, à créer l'emploi et la richesse, augmenter la

part des exportations dans l'économie nationale et autres.

Résultats des efforts conjugués du gouvernement et de la banque mondiale, cette plate forme prend en compte 400 professionnelles.

Vivement que de telles actions se multiplient pour le bonheur de tous.

Sam Djobo

Recherche de 500.000 signatures pour un référendum :

Voilà Pourquoi le Projet de la CNSC-Togo va échouer

Mardi dernier la Concertation Nationale de la Société civile (CNSC) a lancé un projet dénommé "plaidoyer pour les réformes constitutionnelles à la limitation du mandat et au mode du scrutin présidentiel à deux tours".

Objectif, recueillir 500.000 signatures pour pouvoir lancer un referendum qui va aboutir à des réformes constitutionnelles et institutionnelles.

En effet, la Constitution de la IV^{ème} République dispose notamment en son article 4 que : " la Souveraineté appartient au peuple. Il l'exerce par ses représentants et par voie de référendum. Aucune section du peuple, aucun corps de l'Etat ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice l'initiative du referendum appartient concurremment au peuple et au Président de la République.

Un référendum d'initiative populaire peut être organisé sur demande d'au moins cinq cent mille (500.000 électeurs représentant plus de la moitié des préfectures. Plus de cinquante mille d'entre eux ne doivent pas être inscrits sur les listes électorales d'une même préfecture. La demande devra porter sur un même texte. Sa régularité sera appréciée par la cour constitution-

nelle".

Mais seulement une analyse approfondie de cette question nous montre que ce projet est voué à l'échec.

Nous ne sommes que des oiseaux de mauvaise augure pour la CNSC mais c'est le réalisme et l'honnêteté qui nous guident.

Primo les membres de la CNSC doivent savoir que le Togo n'est pas Lomé. Après le maximum de 50.000 signatures dans le grand Lomé, où

vont-ils trouver les 450.000 autres étant entendu que les signatures doivent être certifiées ?

Puisqu'il va falloir trouver ces signatures dans au moins 18 préfectures sur les 35 que compte le Togo, nous parions que même à 13 ou 14 mille par préfecture ils ne trouveront pas d'électeurs pour leur cause. Secundo sur quel texte la CNSC compte réclamer un référendum ?

Le texte doit être unique précis et claire. Dans ces conditions, vont-ils

poser la question sur les réformes en général ou quoi ? A l'affirmative, l'objectif n'est pas atteint puisqu'il faut s'attaquer à plusieurs articles de la constitution à la fois. Ce qui est impossible.

Tercio, nous sommes à 4 mois de la présidentielle et la CNSC n'aura pas le temps nécessaire de convaincre les populations du bien fondé de leur projet.

Et d'ailleurs n'est-ce pas que dans l'intervalle de 6 mois d'un scrutin, la

révision du texte constitutionnel devrait être consensuelle ?

En plus il ne serait pas possible de créer un vide juridique au sommet de l'Etat pour un référendum.

En définitive tout ceci en plus de bien d'autres considérations montrent à suffisance que le projet de la CNSC est voué à l'Echec, n'en déplaise à certains.

Mieux vaut le savoir tout de suite.

Akpanawé

De la confusion de conviction à la transhumance politique :

Alphonse Kpogo se trouve un nouvel abri

Au moment où les gens quittent le Collectif Sauvons le Togo (CST) pour cause des comportements égocentriques de Jean-Pierre Fabre et de ses alliés de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), l'ancien SG de l'ADDI, et membre du CST, Alphonse Kpogo démissionne de l'Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral (ADDI) et se fait désormais compter dans les rangs de l'ANC. Eh ! bien oui, la girouette politique d'Alphonse vient de changer de direction.



Alphonse Kpogo, ancien SG de l'ADDI

Le vent du reniement de Jean-Pierre Fabre comme candidat unique

issu du conclave et par extension pour l'opposition et qui a entraîné la désolidarisation du parti ADDI et

de plusieurs autres de l'ANC a contrairement tourné le cœur d'Alphonse vers Fabre. Quel atta-

chement ?

On se demande ce qui a pu le convaincre autant à changer subitement d'avis. Serait-il de fait avec l'ADDI mais de cœur avec l'ANC depuis tous ce temps qu'il a passé aux côtés du Professeur Aimé Guogué.

En tous cas, certains pensent comprendre enfin pourquoi il fut choisi 7ème sur la liste du CST lors des dernières élections législatives de 2013.

Taupe, confusion de conviction, transhumance politique, en tout état de cause ce dernier semble ramer à contre courant.

Armand

**LANCEMENT DES PHASES 2 ET 3 DU GUICHET UNIQUE
POUR LE COMMERCE EXTERIEUR AU TOGO**

(Lomé, le 29 octobre 2014)

Dans le cadre de l'exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo, le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé a le plaisir d'informer les acteurs de la communauté du commerce extérieur notamment :

- le Commissariat des Douanes et Droits Indirects ;
- le Port Autonome de Lomé ;
- le Conseil National des Chargeurs du Togo ;
- la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo ;
- les consignataires ;
- les manutentionnaires ;
- les transitaires ;
- les transporteurs ;
- les structures publiques et privées
- les banques

du lancement le jeudi 06 novembre 2014 à 10 heures par la SEGUCE Togo des phases 2 et 3 du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo en l'occurrence :

- la Phase 2 : relative au dégroupage de BL, au transfert et dépotage de conteneur en MAD et au traitement des véhicules - transfert vers les parcs et sortie ;
- la Phase 3 : relative aux trafics Vrac et Conventionnel.

Nous rappelons que tous les conteneurs à l'import (mise en consommation ou en transit) en sortie complets ou dépotés dans l'enceinte portuaire sont tenus de respecter les procédures du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (GUCE), en l'occurrence l'obtention du Bon A Sortir (BAS) pour quitter le terminal à conteneurs et constat d'enlèvement pour la sortie

Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo

Rue Gbaga - Quartier Ablogame
BP 2024 - Lomé
République du Togo
www.segucetogo.tg

Tel : +228 22 23 90 00
+ 228 22 20 69 20

définitive du port.

Par ailleurs, depuis le samedi 25 octobre 2014 le règlement du Document de Frais Unique (DFU) peut s'effectuer auprès des Banques dédiées (UTB et ECOBANK) avec un chèque unique certifié à l'ordre de la SEGUCE Togo.

Pour tout renseignement, s'adresser à la SEGUCE Togo :

- Par téléphone au 22 20 69 20 ou au 22 23 90 00 ;
- Par e-mail : support@segucetogo.tg ;
- Auprès de notre support fonctionnel situé, rue Gbaga, quartier Ablogame, Lomé.

Heures d'ouverture :

- lundi à Vendredi de 07H 30 à 18H 00
- samedi de 08H 30 à 12H 30.

Le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur privé et la SEGUCE Togo remercient les acteurs de la communauté du commerce extérieur pour leurs bonnes compréhensions.

Visitez le site de la SEGUCE Togo au : www.segucetogo.tg

Alerte Virus Ebola

EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de déclarer l'épidémie comme une « urgence de santé publique de portée mondiale ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au numéro vert 111, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épics, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.

Siège : Maison de la presse, Tokoin Trésor - BP : 81213-Lomé-Togo
Tél : (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66 - Email : conapptogo@yahoo.fr

MONTÉE EN CHARGE DU GUICHET UNIQUE IMPORT MARITIME À PARTIR DE NOVEMBRE 2014

Votre plate-forme dédiée, sécurisée pour simplifier vos opérations d'Import, Export, de Transit et Transbordement
Trafics import : conteneur, dépotage, transfert en MAD,roulier, vrac, conventionnel



Rejoignez le
Guichet Unique
au port de Lomé



Pour tout renseignement
(+228) 22 20 69 20 - (+228) 22 23 90 00
support@segucetogo.tg
www.segucetogo.tg



SEGUCE
Rue Gbaga
Quartier Ablogame
LOME - TOGO

**SEGUCE
TOGO**



Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo

Récapitulé n°0254/28/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Adidoadin, Pavée Prolongé, 2ème Carré après la Pharmacie Le Galieen
Tél: (00228) 22 32 85 95
Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO
(00228) .90 03 17 74
.98 62 72 72

Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Armand Attisso
Moudjib Falana (Stagiaire)

Secrétariat :
AGBERE Takira

Imprimerie:
La Colombe
Tirage :
2.500 exemplaires